



FLASH INFOS COMMUNALES

Numéro 17 du 15 avril 2025

Un grand merci à tout(e)s les habitant(e)s pour leur patience et leur compréhension durant les travaux considérables qui ont été réalisés dans notre commune.

Notre village est dynamique et devient de plus en plus agréable. Le recensement 2025 de la population organisé par l'Insee a été un succès à Havernas, même si 4 habitations n'ont pas respecté cette obligation légale selon l'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 et sont maintenant passibles d'une amende du tribunal de police de 38,00 euros. Un grand merci donc également à tout(e)s les habitant(e)s qui se sont conformés à cette enquête. D'ores et déjà, on peut noter une augmentation significative du nombre d'habitant(e)s ; nous vous communiquerons les chiffres officiels et définitifs de l'Insee au mois d'août prochain.

Pour vous en faire une idée, jamais notre commune n'avait compté autant d'administrés dans son histoire :

Recensement de 2010 : 420 habitants

Recensement de 2015 : 403 habitants

Recensement de 2021 : 378 habitants

Recensement de 2025 : 488 habitants

C'est un très bon signe !

Recommandations

La collectivité locale est responsable de la fourniture de l'eau potable, de la dépollution des eaux usées et de la fixation du prix des services de l'eau. Si vous ne voulez pas voir dans l'avenir augmenter significativement le prix du traitement des eaux pour notre commune, essayez d'en avoir une utilisation raisonnable et raisonnée de manière à garder inchangé le prix du m³ d'eau fixé à 5,50 € TTC par délibération du 6 juillet 2024.

Tout comme lorsque vous utilisez votre fosse septique ou votre Micro-Station d'épuration, nous vous demandons de continuer de limiter l'utilisation de certains produits ménagers tels que les nettoyeurs, détergents, désinfectants, solvants et déboucheurs dans votre foyer. Évitez également les désinfectants et les antibactériens à base de javel, ainsi que les pesticides, les désherbants et les métaux lourds...

Extrait du FLASH INFOS COMMUNALES n° 10 du 10 juillet 2024

Bien-sûr il a été question de l'augmentation du service de l'eau mais il ne faut pas retenir que cela, il faut regarder le bon côté des choses !

Dans le système précédent, dit d'assainissement individuel, vous deviez faire intervenir un professionnel pour vous acquitter de l'entretien obligatoire de votre fosse septique ou de votre station individuelle d'assainissement, vous deviez impérativement faire vidanger votre système. Pire encore, vous alliez peut-être être obligés de changer complètement de système individuel d'assainissement à cause de sa vétusté !

Par ailleurs, il est indéniable que l'assainissement collectif donne plus d'attrait pour notre commune et que nos habitations ont également pris de la valeur !

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 mars 2025, s'est réuni le vendredi 28 mars 2025.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient le vote du budget 2025 et le vote du CA 2024.

Comptes administratifs pour l'année 2024

HAVERNAS, une commune qui se transforme et grandit.

L'année 2024 a été marquée dans notre commune par la fin du chantier de l'assainissement et la mise en service de la station d'épuration. Ce fut un énorme chantier de transformation de notre cadre de vie, notre commune se modernise au prix d'un investissement record.

Les derniers habitants connectés au réseau communal d'assainissement ont dû constituer et déposer leurs dossiers individuels en Mairie : en raison d'un changement du logiciel utilisé par l'Agence de l'Eau, vos subventions par rapport à la prise en charge d'une partie de vos factures de raccordement individuel vous seront bien octroyées mais avec du retard. Monsieur le Maire attendra évidemment que les administrés aient perçu ce dédommagement financier pour faire ensuite procéder au recouvrement de la taxe de raccordement.

Dans le même temps, les réfections des voiries suivantes ont d'ores et déjà été réalisées en 2024 :

- Rue des Verts Prés
- Chemin du Gard
- Chemin de la montagne
- Chemin de la Vignelle
- Impasse des Verts Prés et ses trottoirs

Participation de la Mairie aux frais de réparation

Certains habitants du village ont été victimes d'une crevaison sur leurs véhicules durant la période des travaux. Nous ne les oublions pas ! Lors du dernier Conseil Municipal, une ligne budgétaire spécifique a été votée pour alimenter un dispositif de participation financière pour une indemnisation partielle sur présentation d'une facture de réparation. Si vous êtes concerné(e)s, venez à la Mairie durant nos permanences pour nous en parler.

L'accès à l'intérieur de l'église peut maintenant se faire par une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. La médiathèque a également été dotée d'une rampe d'accès du même type.

La tranquillité publique est importante pour nous et après l'installation en 2023 de 9 caméras de vidéo protection (panoramiques pour certaines) nous avons poursuivi en 2024 par le remplacement à neuf de tous les panneaux de signalisation routière de la commune. Cette année verra aussi naître des travaux d'aménagement de sécurité et la restauration des marquages de signalisation au sol.

La transformation de notre commune est flagrante mais ne s'est pas faite au détriment de nos finances. Le budget conséquent qui y a été alloué a été mûrement réfléchi, réuni et dédié. Ce fut un travail acharné en quête de subventions et de négociations : dotations (notamment la dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR), fonds de compensation de la TVA (FCTVA), subventions d'équipement, fonds affectés à l'investissement (dont la taxe d'aménagement), etc.

Pourtant, ce budget n'a pas été épuisé en 2024 et s'est même trouvé excédentaire à hauteur de 132 000 € qui ont été reportés au budget 2025. Aucun crédit n'a par ailleurs été contracté sur la ligne budgétaire principale de la Mairie. La rigueur paie et vos impôts locaux - pour la part communale - n'ont pas augmentés depuis 2020 et ne le seront pas plus cette année.

Monsieur le Maire, au vu des bons résultats financiers de la commune, a souhaité donner un coup de pouce social pour les parents : plus de facturation pour la garderie, elle est maintenant gratuite !

Budget 2025

Depuis le début de notre mandat, les montants d'investissements jamais atteints nous ont permis de donner à notre commune un attrait et une vitalité que certains nous envient aujourd'hui.

Nous poursuivons cette dynamique pour l'année en cours avec les nombreux autres chantiers à venir ou d'ores et déjà réalisés en début 2025.

- Réfection de la rue de l'Abreuvoir
- Construction d'un trottoir sur toute la rue de la Garenne (Subvention en attente)

- Suite à négociations, le département de la Somme s'est engagé à refaire entièrement le revêtement des rues d'Amiens et de la Carrière.
- Dès à l'issue, la restauration des marquages de signalisation au sol débutera dans l'ensemble de notre commune ; c'est un élément dominant de la sécurité routière.
- Travaux d'aménagement de sécurité pour rendre notre village plus paisible et réduire la vitesse des véhicules rue d'Amiens et rue de la Carrière (RD933) :
Une écluse à chaque entrée du village est prévue (Resserrement de la chaussée ne laissant subsister qu'une largeur de voie, obligeant ainsi les usagers de la route à passer de façon alternée et à une vitesse maximale de 30 km/h). Un plateau de surélévation de la chaussée sur la largeur de la route face à la mairie viendra conforter le dispositif de ralentissement de la vitesse.
- Réfection du terrain de boules rue de l'Eglise
- Réfection du terrain de tennis devant la médiathèque, rue de la Bassée

Une demande de subvention vient d'être déposée auprès de l'administration départementale dans le cadre de notre projet de réfection de la rue de l'Eglise et de la place de l'Eglise. Si la réponse nous est favorable, nous engagerons ce chantier dès le début 2026.

Un autre projet pour 2026 : la réfection totale de la rue de la Garenne.

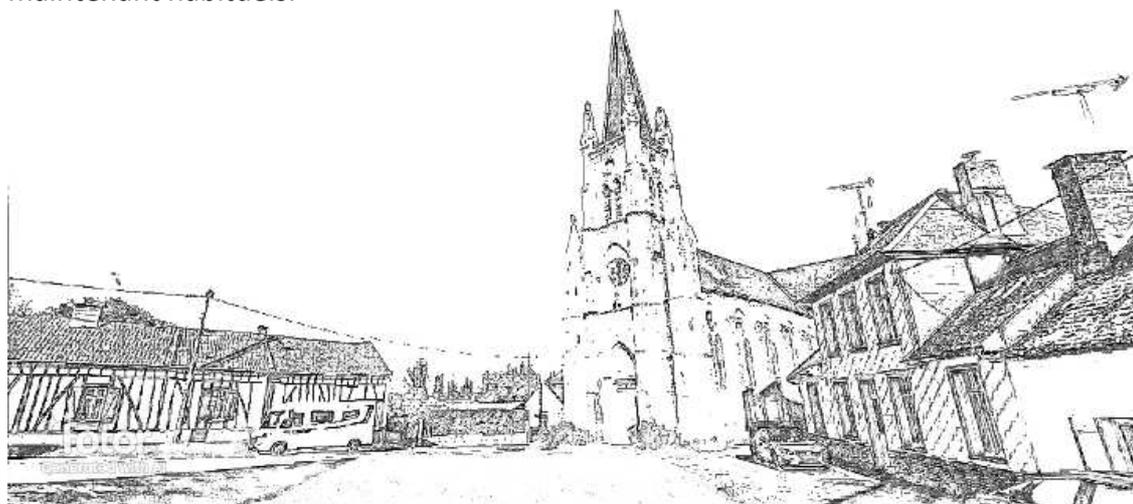
La salle des fêtes rue de l'Abreuvoir est parfaitement équipée et peut accueillir environ 130 personnes assises. Si vous souhaitez la louer pour un week-end, vous pouvez maintenant la réserver directement en ligne sur notre site internet qui se modernise.

Vie associative

La vie associative est un élément moteur du dynamisme de notre commune. Nos associations sont une vraie richesse pour notre village et le vivre ensemble. C'est grâce à sa richesse, à sa diversité et à la mobilisation de ses bénévoles que de nombreuses manifestations peuvent se tenir dans notre village (Voir notre *FLASH INFOS COMMUNALES n° 16 du 15 mars 2025*)

- L'association « **HAnimaVERNAS** » vous a proposé un dîner picard le vendredi 4 avril 2025 à la salle des fêtes avec une ambassadrice de la langue et de la culture picarde, Françoise DESMARET. Une grosse soixantaine de personnes ont pu apprécier le repas et l'humour picard.

- L'association « **Chacun pour tous** » a proposé aux aînés âgés de 60 ans et à leurs conjoint(e)s sa première journée à thème de l'année le jeudi 10 avril 2025 à la salle des fêtes. La paëlla traditionnelle espagnole a ravi les papilles de la trentaine de personnes présentes. L'après-midi s'est poursuivie avec les jeux récréatifs maintenant habituels.



Comme le veut la tradition, l'équipe municipale d'HAVERNAS vous invite à la Fête de notre Village les samedi 26 et dimanche 27 avril 2025 sur la place de l'Eglise.

Mairie d'HAVERNAS

09 56 17 58 97

1 Rue de la Bassée - mairie.havernas@laposte.net

Retrouvez l'ensemble de nos FLASH INFOS COMMUNALES sur le site internet de la mairie au lien suivant : <https://www.havernas.fr/>